



## Sérieuses menaces sur la permanence des soins

Chers confrères,

Une dérive inadmissible de l'organisation de la permanence des soins en établissement (PDS-ES) par les Agences Régionales de Santé, qui consiste à écartier systématiquement les établissements privés, est constatée sur l'ensemble du territoire.

Nous subissons un des avatars supplémentaires de la néfaste loi HPST qui concentre tous les pouvoirs entre les mains des ARS.

Il nous faut réagir tant nous savons que cette permanence est importante pour beaucoup de nos établissements en équilibre déjà précaire.

Pour pouvoir vous DEFENDRE, nous avons besoin de votre aide : nous vous demandons de nous communiquer ([secretariataal@gmail.com](mailto:secretariataal@gmail.com)) si, dans votre établissement ou dans d'autres de votre région, des lignes de gardes sont menacées par la réorganisation de la PDS-ES et si il existe des difficultés de paiement des gardes et astreintes.

Comptant sur votre collaboration, recevez nos confraternelles salutations.

**Jérôme Vert**  
Secrétaire Général AAL  
Co Secrétaire Général LE BLOC